



5ème trophée

BMX Club Pierrelatte

ELITE

SAM.
14
SEPT.
2019

15h00 : Essais

trophée des trophées

The poster features a central illustration of a BMX rider in a black silhouette, wearing a colorful helmet, riding a black BMX bike. The background is a vibrant, abstract painting with streaks of yellow, orange, red, and blue. At the top left, the text '5ème trophée' is written in a large, white, sans-serif font. To the right of this, the 'BMX Club Pierrelatte' logo is displayed. Below the main title, the word 'ELITE' is written in a stylized, bold, black and yellow font. On the left side, a white rectangular box with a black border contains the date 'SAM. 14 SEPT. 2019'. At the bottom, there is a black horizontal band containing a gold trophy icon surrounded by colorful confetti and the text 'trophée des trophées' with a small BMX icon. Below this band, the text '15h00 : Essais' is visible. The overall design is dynamic and colorful.

LE REGLEMENT

Le Trophée ellip6 est régit par le règlement du Trophée des Trophées drôme Ardèche 2019.

TOUT PILOTE LICENCIE FFC PEUT PARTICIPER.

Catégories UCI (année de naissance)

LES HORAIRES

15 h 00 : essais libres

15 h 30 : essais avec grilles

17 h 00 : début de la compétition : 2 Manches

18 h 30 : pause avec divertissements :

. Présentation des différentes Team et Pilotes

. King Of Start avec récompense pour le vainqueur
(3 catégories : - de 15 , + de 15 ans et Cruisers)

. concours de sauts avec récompense pour le vainqueur

20 h 00 : reprise des courses : 2 Manches et Finales
remise des récompenses

LES ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :

6 € pour les Benjamins et moins

12 € pour les Minimes et plus

12 € pour les 20 et 24 ''

Les inscriptions se feront par les clubs, via le fichier joints, avant le Jeudi 12 septembre 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le paiement s'effectuera sur place.

Toute absence sera signalée par mail au club organisateur avant le vendredi 12 h.

Les inscriptions sur place ne seront acceptées que sur demande du responsable du club, avant 14 h et sous réserve qu'il reste de la place sur les feuilles de races.

Tous les club engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes incrits, le club devra fournir deux personnes. Le nom des personnes sera envoyé au club organisateur.

Responsables engagements :

Bametz Maryline : clubbmxpierrelatte@gmail.com

Fabien Andarelli : andarelli.fabien@club-internet.fr

REGLEMENT TECHNIQUE

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 16:00

Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

LES RECOMPENSES

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie seront appelés sur le podium, les autres pilotes recevront une médaille à l'arrivée.

Hormis pour la catégorie pré-licencié, toutes les féminines auront une récompense spécifique.

Les résultats seront mis en ligne sur le site du comité AURA :

<http://auvergnerhonealpescyclisme.com/bmx/resultats>

Le trophée Ellip6 entre dans le classement général du Trophée des Trophées Drôme Ardèche. A l'issue de ce classement général, une récompense sera offerte aux 8 premiers de chaque catégorie qui auront participé à au moins 5 courses sur les 8.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories sauf pour les 6 ans et moins qui auront 3 manches (ils rouleront pendant les manches 1-2 et 4). Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, un classement général attribuera une finale (A pour les 8ers, B du 9ème au 16ème, etc.).

Les couloirs seront tirés au hasard lors des manches.

Les finales se dérouleront par catégorie : finale D, puis finale C ... puis finale A

LES CATEGORIES

cf Tableau

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette sera tenue le samedi par les bénévoles du club.

HEBERGEMENT ET AIRE DE CAMPING

La piste de karts sera réservée aux camping-cars et caravanes, les tentes à proximité.

Le placement est libre et gratuit

Il n'y aura pas d'électricité mais un accès aux sanitaires (wc et douches)

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

ACCES ET STATIONNEMENT

BMX Club Pierrelatte

Piste le Zéphyr

Quartier les Barasses

26 700 PIERRELATTE

N 44° 24' 15.18", E 4° 42' 28.13"

Latitude : 44.402989707495

Longitude : 4.7092187404633

La piste est située au nord de Pierrelatte, elle longe la voie ferrée.

En venant du Nord

Sortie Montélimar sud, suivre Pierrelatte (par RN7), prendre Direction Viviers et prendre immédiatement direction Aérodrome et ensuite suivre le fléchage

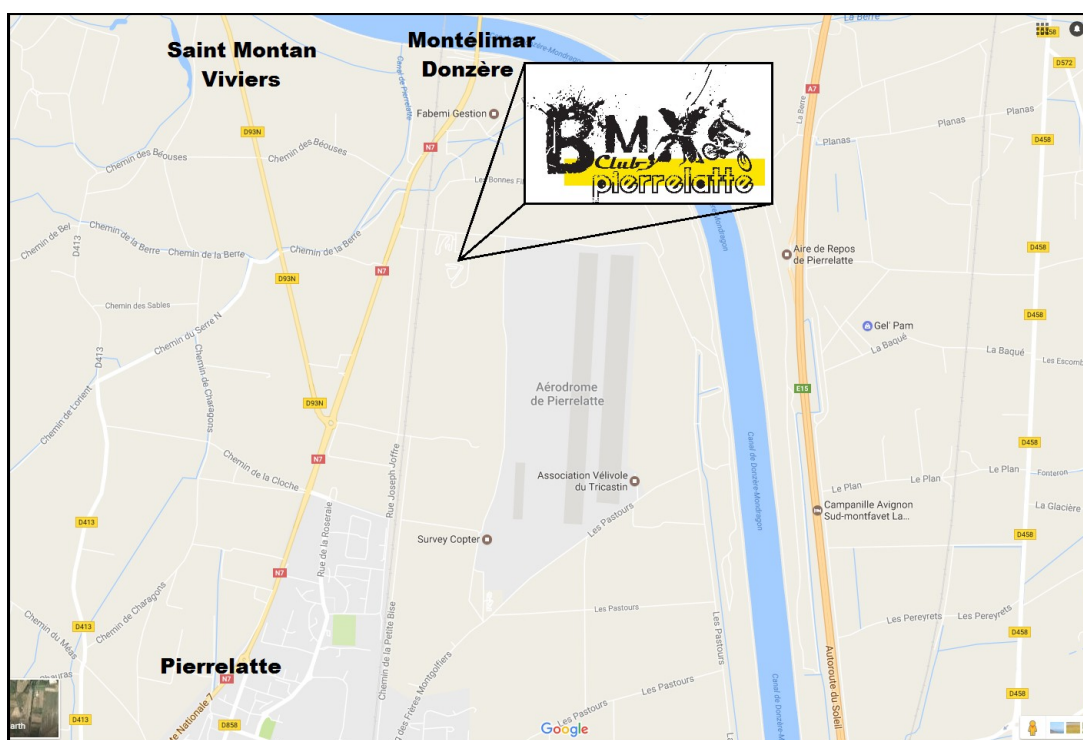
En venant du Sud

Sortie Bollène, suivre Pierrelatte.

A Pierrelatte prendre la Direction Montélimar et suivre le fléchage

ATTENTION : à 100 mètres de la piste, vous passerez sous un pont limité à 3,30 m de hauteur.

Hors gabarit : prendre contact avec le Président au 06.20.31.10.99.



LES SECOURS

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Drôme sera présente à partir de 15:00.

STAND

Les exposants seront présents : shop BMX, produits régionaux ...

Catégorie 2019 - Trophée Ellip6

6 ans et moins : 2013 et après	garçons et filles	
7 ans : 2012	garçons	filles
8 ans : 2011	garçons	filles
9 ans : 2010	garçons	filles
10 ans : 2009	garçons	filles
11 ans : 2008	garçons	filles
12 ans : 2007	garçons	filles
13 ans : 2006	garçons	filles
14 ans : 2005	garçons	filles
Femmes 15 ans et plus : 2004 et avant		femmes
15 / 16 ans : 2004 et 2003	garçons	
Hommes 17 ans et plus : 2002 et avant	hommes	
Cruiser Minimés / cadet : entre 2003 et 2006	garçons	filles
Cruiser 17/29 ans : entre 1990 et 2002	hommes	femmes
Cruiser 30 / 39 ans : entre 1980 et 1989	hommes	femmes
Cruiser 40 ans et plus : 1979 et avant	hommes	femmes